



Ségolène Royal

candidate à l'élection présidentielle

Paris, le 2 avril 2007

Réf.4696

Monsieur le Secrétaire général,

r Je suis particulièrement sensible à votre lettre du 19 mars 2007 par laquelle vous me faites part du profond désarroi des personnels du ministère de la Culture et de la Communication. Je connais les compétences et l'engagement en faveur de leurs missions de celles et de ceux qui ont choisi de servir les arts et la culture. Je partage votre analyse sur le bilan de cinq ans de gouvernements de droite. Nous avons connu des crises majeures qui ne sont pas réglées: le conflit de l'intermittence pour lequel votre Centrale s'est fortement mobilisée; le patrimoine laissé à l'abandon; l'éducation artistique des jeunes oubliée ou traitée en trompe l'œil dans un partenariat défaillant avec le ministère de l'éducation nationale. Et je ne cite là que quelques problèmes parmi les principaux.

La prochaine ministre ou le prochain ministre chargé de la culture devra faire face à une tâche difficile. Certaines nominations récentes dans les postes de direction générale ou de présidence d'établissements publics ont montré la volonté de verrouiller durablement certains postes essentiels de décision. Les caisses sont vides et des engagements dispendieux et imprévoyants obèrent singulièrement l'avenir. En lisant le bilan que vous dressez de la gestion administrative et politique du ministère de la culture et de ses établissements publics, il apparaît bien qu'à chaque fois que se présentait le choix entre une bonne solution et une mauvaise, le gouvernement a choisi la mauvaise.

Ainsi, c'est bien le terme de « désarroi » que je retiens de votre lettre. Partout, dans chaque dossier, pour chaque mission, il faudra redonner du sens pour remobiliser l'ensemble du ministère. Cette remobilisation, cette refondation, ne se feront pas sans les personnels et leurs représentants. Vous savez l'importance que j'accorde à la négociation et à la concertation. Ce que nous ferons pour les arts et la culture, nous le ferons ensemble, avec la CGT et les autres syndicats, dans l'esprit et dans la vérité du dialogue.

M. Nicolas MONQUAUT
Secrétaire général de la CGT Culture

Ministère de la Culture
12 rue de Louvois
75 002 Paris

Je sais que vous n'attendez pas de moi que je m'engage aujourd'hui sur chacune des revendications que vous portez. Ce serait d'ailleurs contradictoire avec cette volonté de négociation qui est la mienne. Chacun des points que vous soulevez de façon très pertinente mérite d'être abordé autour d'une table pour que tous les enjeux soient pesés. Je souhaite cependant aborder brièvement plusieurs sujets qui vous préoccupent.

S'agissant du patrimoine, outre le plan d'urgence que j'entends mettre en œuvre, j'attache une grande importance aux Archives de France. Je me suis émue de l'état de déshérence dans lequel on les a laissées alors qu'elles sont un des fleurons de ce ministère. Je m'inquiète du fait que le financement du centre national de Pierrefitte ne soit pas bouclé alors qu'il est indispensable, tant pour le travail scientifique que pour l'ouverture des archives à un plus large public, notamment scolaire. Ce sera un chantier prioritaire.

Dans le secteur muséal, il faudra revenir à un plus grand dynamisme de la mutualisation entre les grands musées et les musées plus petits, en revitalisant la Réunion des musées nationaux. Dans tous les domaines, je crois beaucoup à cette mutualisation solidaire. Il faudra étudier de nouveaux dispositifs pour refonder cette belle idée qu'ont eue nos prédécesseurs en fondant cet établissement.

En ce qui concerne les établissements publics, on sait désormais que la recherche d'une plus grande efficacité peut masquer aussi des nominations qui semblent souvent de circonstance et qui sont ainsi plus faciles à effectuer. Je souhaite revenir à la plus grande transparence en la matière et donner l'exemple d'un État impartial. Les nominations doivent être fondées sur des compétences reconnues et avérées, et non sur la seule base de mandats électifs dans telles ou telles collectivités de droite. Les nominations ne peuvent plus être le fait du Prince. Les Françaises et les Français ne peuvent plus l'accepter.

Je ne m'attarderai pas sur la réforme de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles. Elle est à l'évidence absurde et elle s'est faite sans concertation aucune avec les professionnels qui avaient assez largement marqué leur défiance pour une organisation qui risque surtout de favoriser un traitement des questions «clientèle par clientèle» sans vision d'ensemble.


Quant à l'enseignement et la recherche, ils ne sont même plus les parents pauvres du ministère de la Culture, mais pour certains d'entre-eux en voie de disparition.

Je pourrais continuer cette liste accablante. Mais je voudrais plutôt maintenant vous rassurer en affirmant mon intérêt personnel et mon engagement politique en faveur de la culture. Cet engagement est profondément ancré en moi car je sais que l'accès du plus grand nombre à l'éducation et à la culture est l'un des tout premiers principes qui fondent notre République.

Une politique culturelle digne de ce nom doit s'appuyer sur une vision d'ensemble car tout est lié. C'est aussi pour cela qu'en matière de politique culturelle comme pour les autres politiques publiques, la gauche et la droite, ce n'est pas pareil, ce ne peut pas être pareil. Quand un gouvernement fait la guerre à toutes celles et à tous ceux qui pensent, aux travailleurs de l'esprit, ce ne sont pas quelques petites mesures d'appoint qui peuvent donner le change.

Dans cette perspective, j'ai pris des engagements pour redonner un souffle à la politique culturelle quand je serai élue. Vous les trouverez ci-joints. Ils pourront, bien sûr, être enrichis des propositions issues du dialogue social et participatif. J'y serai attentive.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink that reads "Ségolène Royal". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Ségolène ROYAL



Ségolène Royal

candidate à l'élection présidentielle

Des propositions autour d'une nouvelle ambition culturelle pour faire rayonner la France

L'art est l'exception, et tout le monde a le droit à l'exception

Priorités, moyens, institutions: redonner un souffle à la politique culturelle

Priorité budgétaire à la culture: l'assurance de moyens budgétaires comparables à ceux des meilleures années de la gauche. Œuvrer au niveau européen pour que 1% du budget communautaire soit consacré à la culture;

Une Haute autorité du pluralisme, en remplacement du CSA, dont les membres seront désignés par l'Assemblée nationale à une majorité des 3/5^{ème} et dont les pouvoirs seront élargis et renforcés; la défense d'un service public audiovisuel fort et indépendant qui assure ses missions fondamentales de soutien à la diversité de la création;

Un débat public sur l'économie de la culture à l'ère du numérique et les enjeux de la dématérialisation, réunissant citoyens et professionnels, remettant à plat la loi DADVSI, travaillant à conjuguer modernité du droit d'auteur et possibilités offertes par les nouvelles technologies, qui sont une chance pour l'avenir.

Création, artistes, éducation: soutenir la création dans toute sa diversité

Promotion de la diversité culturelle en favorisant la reconnaissance de la diversité des cultures en France, en soutenant les territoires où la diversité est particulièrement présente, les banlieues notamment et les associations, mais aussi les Outre-Mers; ratification de la Charte européenne sur les langues régionales et minoritaires;

L'éducation artistique et culturelle comme priorité éducative de la maternelle à l'université: une demi-journée par semaine consacrée à l'histoire des arts, aux pratiques artistiques et à la découverte des œuvres in situ; construction d'équipements culturels dans les établissements scolaires et dans les universités; interventions d'artistes et de professionnels en milieu scolaire grâce à des résidences d'artistes et d'écrivains; ouverture des options artistiques en lycée à l'ensemble des filières, validation des activités culturelles dans les diplômes;

10, rue de Solférino - 75333 Paris cedex 07

Tél. 01 455677 00 - Fax: 01 47 0515 78 - www.parti-socialiste.fr - www.desirsdavenir.org



Négociations avec les partenaires sociaux sur le régime de l'intermittence, permettant de garantir la solidarité interprofessionnelle et une indemnisation juste mais aussi de lutter fermement contre les abus;

La constitution d'alliance enseignants-chercheurs-éditeurs pour créer une véritable industrie française de l'éducation numérique;

Ouvrir un programme «Erasmus» pour favoriser les échanges de jeunes artistes en Europe, et imaginer un programme de même type dans le cadre francophone multilatéral.

Innovation, rayonnement et indépendance financière: réaliser notre ambition culturelle

Une politique du livre permettant de défendre les librairies de qualité et de proximité, garantes de la diversité de la création et de l'édition: extension des dispositions de la loi Sœur (applicable à certaines salles de cinéma art et essai ou à entrées modestes) aux librairies indépendantes et de proximité; mise en place d'un médiateur du livre; renforcement des moyens des bibliothèques médiathèques;

Un soutien en faveur de la presse écrite: renforcement des aides à la presse d'information générale; création d'un statut des entreprises de presse s'apparentant à celui des fondations, afin de garantir aux titres qui le souhaitent leur indépendance économique;

Soutien aux PME innovantes dans le domaine culturel, les médias, et les nouvelles technologies: un crédit d'impôt pour soutenir l'emploi dans les entreprises culturelles qui développent de nouveaux talents; renforcement des fonds propres des producteurs artistiques (musique notamment) indépendants, par des mécanismes analogues à ceux des SOFICA;

Une loi de programme pour le spectacle vivant, permettant notamment de décloisonner et d'augmenter la visibilité des spectacles dans tous les territoires; mise en place d'un fonds de soutien européen assurant une garantie pour les tournées de spectacle vivant en Europe;

Un soutien à la francophonie et aux exportations de programmes, de films, de musiques et de livres, en coordonnant mieux l'action publique. De nouveaux moyens pour notre diplomatie culturelle qui doit être un fer de lance pour toute notre diplomatie.

Un plan de sauvegarde du patrimoine historique et industriel et des archives.